



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 avril 2018

# Communiqué de presse

## Opération de contrôles routiers anti-tirages

Franck Robine, Préfet de la Martinique a participé à une opération de lutte contre les courses sauvages, au Robert et au Lamentin, dans la nuit du jeudi 12 avril au vendredi 13 avril, entre 23h00 et 1h du matin.

Pour cette opération, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) et la Gendarmerie ont été fortement mobilisées.

Au bilan :

- 5 grands excès de vitesse avec rétention immédiate du permis de conduire (vitesse de 118 à 138km/h au lieu de 70km/h)
- 2 défauts d'assurance
- 2 défauts de permis de conduire
- 2 défauts de contrôle technique
- 2 non présentations de carte grise
- 1 non présentation de permis de conduire

Un véhicule a été immobilisé et conduit en fourrière.

Le Préfet a fait de la sécurité routière l'une de ses priorités et mobilise pleinement les services de Police et de Gendarmerie pour cette problématique.

Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, ces opérations contre les courses sauvages s'attachent aussi à protéger le voisinage, directement impacté.

### Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972